

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DES CLASSES D' ACTIONS AUD DE

UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION

Luxembourg, le 27 juin 2019

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A., avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM, vous informe de la décision relative aux classes d'actions AUD d'UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION (ci-après le « Compartiment ») prise par résolution circulaire, à savoir :

En raison de contraintes opérationnelles, le Règlement des souscriptions et des rachats pour les classes d'actions AUD est prolongé d'un jour et est désormais fixé au Jour d'Évaluation (J) + **2** Jours ouvrables au lieu du Jour d'Évaluation (J) + 1 Jour ouvrable.

Les actionnaires des classes d'actions AUD qui sont en désaccord avec le changement susmentionné pourront demander sans frais le rachat de leurs actions du Compartiment pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.

UBP Asset Management (Europe) S.A.

287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg N° B 177 585

INFORMATION ET AVIS AUX ACTIONNAIRES DE

UBAM - ABSOLUTE RETURN FIXED INCOME
UBAM - ABSOLUTE RETURN LOW VOL FIXED INCOME
UBAM - CORPORATE US DOLLAR BOND
UBAM - DYNAMIC US DOLLAR BOND
UBAM - GLOBAL AGGREGATE BOND
UBAM - GLOBAL BOND TOTAL RETURN
UBAM - GLOBAL HIGH YIELD SOLUTION
UBAM - HYBRID BOND
UBAM - US DOLLAR BOND
UBAM - US HIGH YIELD SOLUTION

Luxembourg, le 27 juin 2019

Chers actionnaires,

UBP Asset Management (Europe) S.A., avec l'approbation du Conseil d'administration d'UBAM, vous informe de la décision relative aux compartiments susmentionnés (ci-après désignés individuellement « Compartiment ») prise par résolution circulaire, à savoir :

Les informations suivantes ont été ajoutées à la politique d'investissement de chaque Compartiment :

Le compartiment peut investir dans des obligations émises en vertu de toute législation, y compris des titres émis en vertu des dispositions REG S ou 144A, conformément à la stratégie d'investissement du compartiment.

Les actionnaires des Compartiments susmentionnés qui sont en désaccord avec le changement susmentionné pourront demander sans frais le rachat de leurs actions pendant une période d'un mois à compter de la date du présent avis.

UBP Asset Management (Europe) S.A.